

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2018

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Frédéric GILSON (excusé), Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Jean-Claude LOYEZ (excusé), Stéphane PACCARD.
Julie LATHUILLE est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil,
- 2) Occupation du domaine public,
- 3) Devenir de Praz D'Zeures,

- 4) Location de la Petite Epicerie : choix du candidat,
- 5) Informations et questions diverses

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Demande d'emplacement pour un camion pizza à côté de la mairie	Avis favorable pour l'emplacement et le raccordement au réseau électrique pour une redevance de 10 € :m ² d'emprise au sol pour une surface de 19m ² .	Revoir avec Dan'Elec pour la capacité électrique de la mairie
3	Devenir de Praz D'Zeures	Pas de décision prise pour la salle de fabrication et la bergerie car pas de chiffres pour le montant des travaux.	
3	Transférer le bail de la SAFER à la ferme Chèvrefeuille	Avis défavorable	
4	Location de la Petite Epicerie	Avis favorable à la candidature de Madame Vinca RICHARD	
5 a)	Appel d'offre pour l'école	Avis favorable avec modification du planning et des fenêtres : prévoir avec impost et sans.	Modification éventuelle du permis de construire
5 b)	Devis pour travaux éclairage public de 2001,17 € H.T. et de 4300 € T.T.C.	Avis favorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
3	Pas de transfert du bail SAFER à la ferme Chèvrefeuille	Le Maire	Voit avec la SAFER si c'est possible de séparer le bail en deux parties (terre et gîte)		
5 i)	Rechercher dans les comptes-rendus des conseils municipaux de 2010, 2011, 2012	Le secrétariat	Recherche dans les archives.		Avant la prochaine séance.
5 j)	Faire un courrier au Conseil départemental pour faire respecter les limites et les distances	Le Maire			
5 l)	Tarifs de la salle des fêtes	Le secrétariat	Fait passer les propositions de Corinne pour la prochaine séance du conseil municipal		
5 n)	Arbre à couper jardin communal	Benoît CLAVEL	Doit passer voir l'arbre et éventuellement le couper.		

2. Occupation du domaine public

Une demande a été faite courant février 2018 pour un stationnement de camion pizza sur le parking du Pont du Var. Or l'emplacement visé est celui à côté de la mairie. De plus, une demande de raccordement au réseau électrique de la mairie est faite.

3. Devenir de Praz d'Zeures

La question essentielle aujourd'hui est de savoir si on reconstruit la bergerie et la salle de fabrication. A ce jour, les locataires ne fabriquent pas sur place. Un architecte de la chambre d'agriculture est en train de préparer un estimatif des travaux.

Une demande a été faite pour mettre le bail de Praz D'Zeures directement au GAEC ce qui permettrait à une personne de s'installer.

4. Location de la Petite Epicerie

Plusieurs candidatures ont été déposées puis retirées. Une seule reste en liste. La personne peut reprendre rapidement l'affaire.

5. Informations et questions diverses

a) Appel d'offre pour l'école

Il va être relancé avec modification du planning.

b) Devis pour éclairage public

Deux devis sont présentés pour la mise en conformité de l'armoire 2a de la Sauffaz pour 2001,17 € H.T. et pour le remplacement des lampes à mercure pour 10781 € H.T. avec 60 % de subvention de la Régie d'Electricité soit 4346,46 € T.T.C.

c) Association des Vergers de la Vallée de Thônes

Invitation assemblée générale le 28/09 aux Villards sur Thônes.

Corinne représentera la commune.

d) Four du Chef-Lieu

Invitation à l'inauguration le 28/09 en fin d'après-midi.

e) Foire Saint-Maurice Grand-Bornand

Invitation au repas le 22/09.

f) Fête du Bois et des Glières

Invitation a été envoyée en mairie.

h) Commission scolaire

Information sur les dates et les heures des prochains conseils d'école.

i) Bois au lieu-dit le Mantion

Quelques chablis sont à vendre sur la parcelle 34. Pour l'instant, problème de limite.

j) Conseil Départemental

Une rencontre a eu lieu pour les projets de passages surélevés au Chef-Lieu et au Col du Marais. Le Département ne souhaite pas de deux passages au Col du Marais mais un seul. A contrario au Chef-Lieu, deux passages dont un plus à l'entrée vers Chatelain et un autre au croisement des deux départementales.

Est de nouveau évoqué le problème de la haie du croisement du Col du Marais.

Les barrières du Chef-Lieu sont à changer.

l) Tarifs de la salle des fêtes

Une commission devait se réunir. Où en est-on ?

m) PLU

Suite à la révision du PLU, il a été proposé d'échanger des terrains avec la famille Lathuraz. La réponse est négative.

n) Voirie 2018

Une liste a été établie par Benoit CLAVEL (en annexe)

VOIRIE 2018

route des pommiers => 1 m² d'emboiter pas boucher en 2017
devant la maison à David

route de la perruère => Fauchage pas fait ?
=> en face de la route de pot de Gl gras nid de poule
=> devant la croix faite d'eau pas boucher
=> Pommiers mal fait en 2016 pas refais par Eurovia travaux P.E.
=> Bornière pas refaire par Christophe Tocha

route du Valin => Fauchage pas fait ?
=> Tron route à la fin de l'eau pas curer

route du Tout => Route abimer avec chasser toute casser des
pile de bois à Beno jusqu'au four.

au Terrain => Haie de thuya fin de fosse de 45 cm de la limite
Je rappelle que une haie de plus de 2 m de haut doit être à 2 m
de la limite et sinon soit noir de 1 mètre à 50 cm de la limite

route de la Gande => en dessous de la route de la Gande

4 m² d'emboiter manquant
Gille très haute et l'eau passe à côté.
Suffrag => nid de poule

Chapelle => Gille du cone
=> Gille maison de la pose

+ Acquedue à baliser.
+ Pierre à la Lavanche.

